

RENCONTRES COMITÉ TECHNIQUE CCIFS
DROIT & FISCALITÉ

**LA RÉFORME III DE L'IMPOSITION DES
ENTREPRISES (RIE III)**

08 juin 2016
ZÜRICH

PRÉSENTATION

Introduction

La troisième réforme de la fiscalité des entreprises, dite RIE III, est la plus importante réforme de l'imposition des entreprises depuis 50 ans. En réponse aux pressions croissantes, le Conseil fédéral s'est engagé à réformer les pratiques fiscales pour les rendre conformes aux récents développements sur le plan international (OCDE, UE, G20). L'objectif de cette réforme, actuellement en cours de négociation au niveau fédéral et cantonal, est de mettre fin aux régimes fiscaux spéciaux qui permettent aux entreprises d'obtenir une imposition réduite, avec des pertes estimées à CHF 3.2 milliards pour la Confédération et les cantons.

Le Professeur Thierry OBRIST interviendra dans le cadre de cette première édition des Rencontres Comité Technique CCIFS Droit & Fiscalité, afin de mettre en lumière les défis liés à la RIE III, et nous donner des clés nécessaires à la compréhension de la réforme.

- Quels sont les risques de la RIE III sur l'attractivité fiscale de la Suisse ?
- Quelles mesures compensatrices sont envisagées afin de sauvegarder l'attractivité de la place économique suisse dans un contexte international concurrentiel ?



Professeur Thierry OBRIST

Le Professeur Thierry OBRIST est professeur de droit fiscal suisse et international à l'Université de Neuchâtel, et avocat associé au sein du cabinet Leax Avocats à Neuchâtel. Il est diplômé d'un master en droit (Université de Fribourg, mention bilingue français/allemand, 2006) et détient un LL.M. en fiscalité internationale de l'université de Neuchâtel (2011). Le Professeur Thierry OBRIST est également titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Neuchâtel (2012).

Admis au barreau de Berne (2009), le Professeur OBRIST a évolué de 2011 à 2015 au sein du cabinet d'avocats Walder Wyss à Zurich et intervient régulièrement comme orateur à des conférences ou des séminaires.

Programme

- 17h15 Accueil des participants.
- 17h30 Présentation de la CCI France Suisse et du Comité technique Juristes & Fiscalistes.
- 17h35 Présentation de la Banque Lombard Odier & Cie SA par Alexia RAMBOSSON, Directrice adjointe, Responsable Wealth Planning – Banque Lombard Odier & Cie SA.
- 17h45 Exposé sur la réforme de l'imposition des entreprises III par le Professeur Thierry OBRIST, Professeur de droit fiscal – Université de Neuchâtel ; Avocat associé – Leax Avocats à Neuchâtel.
- 18h15 Questions / Réponses.
- 18h30 Cocktail & buffet.

INSCRIPTION

Date :

Mercredi 08 juin 2016 à 17h15

Lieu :

Banque Lombard Odier & Cie SA – Utoquai 31 – 8008 Zurich

Frais de participation :

Membres CCIFS	Gratuit
Non-membres	30.- CHF

Attention :

Les inscriptions annulées moins de 48 heures à l'avance sont intégralement dues.

Les présentations se dérouleront en français.

Mes coordonnées :

Société :

.....

Nom :

.....

Prénom :

.....

Fonction :

.....

Adresse :

.....

NPA :

.....

Ville :

.....

Tél. :

.....

Courriel :

.....

** Ouvrir le fichier directement dans Acrobat Reader pour pouvoir envoyer le formulaire par mail.*

**Le nombre de places étant particulièrement limité
nous vous prions de confirmer votre participation avant le jeudi 02 juin 2016 à**

Arthur Got

T: +41 44 262 10 71 - E: agot@ccifs.ch